



# Prix - APERAU

(Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme)

« *L'article scientifique de référence en aménagement de l'espace et de l'urbanisme* »

## Objectifs

- **Mettre en valeur** la contribution de chercheurs et de professionnels francophones de l'aménagement et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages traitant de la ville et des territoires
- **Attirer l'attention** du monde universitaire et des autres parties intéressées, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace
- **Contribuer** à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

## Calendrier

Date limite de soumission des articles :

**1<sup>er</sup> Avril 2012**

Proclamation des résultats :

**7 Juin 2012**

## Où envoyer les articles ?

Merci d'envoyer les articles qui vous semblent constituer une référence pour l'aménagement-urbanisme (de préférence en format pdf) à :  
christophe.demaziere@univ-tours.fr ET f.nadouV2@gmail.com

ou, par voie postale, à : Christophe Demazière  
Prix APERAU-Polytech'Tours -Département Aménagement  
BP 30553, 37205 Tours cedex 3 (France)

## Procédure de soumission d'articles

### Sont concernés par le Prix :

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture
- les contributions à ouvrage collectif
- tout chapitre d'ouvrage émanant d'un ou plusieurs auteurs

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés en français. Les auteurs n'ont pas nécessairement un rattachement institutionnel à un institut membre de l'APERAU.

Pour l'édition 2012 du prix, sont concernées les publications parues en 2011.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

Les propositions d'articles émanent :

- des éditeurs de journaux scientifiques (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- des enseignants ou chercheurs rattachés à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- de toute autre personne intéressée par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un Comité de sélection qui émane de l'APERAU Internationale et rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

### Procédure d'évaluation :

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le Comité d'attribution du prix sélectionne les 5 meilleurs articles à l'issue d'une démarche d'évaluation quantitative.

Dans la deuxième étape, le Comité d'attribution du prix lit et évalue à nouveau avec attention les articles sélectionnés et, en plus des scores, les membres du jury explicitent leur évaluation.

## Membres du comité de sélection

Abdelaziz ADIDI  
Institut National  
d'Aménagement et d'Urbanisme  
Rabat

Marcel BAZIN  
IATEUR  
Université de Reims

Christophe DEMAZIERE  
Polytech'Tours  
Département Aménagement  
UMR 7324 CITERES

Isabelle LAUDIER  
Institut CDC  
de la Recherche

Didier PARIS  
IAUL  
Université de Lille 1

Isabelle THOMAS  
MARET  
Université de Montréal

Markus ZEPF  
IUG  
Université de Grenoble